

de Saint-Suliac, la bisquine de Cancale et le côtre *Le Renard* de Saint-Malo, exemples d'un patrimoine vivant, alors qu'il ne reste rien des chantiers navals, de Redon, Cancale ou Saint-Servan, et si peu à Saint-Malo.

Le champ couvert par le livre est, il est vrai, déjà grand, et encore fait-il volontairement l'impasse sur les infrastructures (gares, écluses, ponts...), sur le commerce et l'artisanat, dont les expositions consacrées par le musée de Bretagne à Rennes il y a quelques années à l'ébéniste semi-industriel Coignerai et à l'épicerie du lycée ont montré tout l'intérêt. On saura gré à l'auteur d'avoir franchi la frontière de 1950 pour traiter longuement l'usine marémotrice, mais fallait-il ostraciser à ce point l'artisanat ? Pour s'en tenir à Rennes (1 000 sites repérés pour 35 retenus, cf. p. 239), pourquoi évoquer longuement l'architecture de la blanchisserie du Progrès (p. 168-169) et ne rien dire des bâtiments toujours existants (au moins partiellement) de la marbrerie Folliot, des entrepôts Picard ou de la Manutention civile Courtault, voire des Magasins modernes de Le Ray ?

Mais contentons-nous des cheminées d'usine (il en resterait 22 dans le département) et chevalements de mines et d'autres sites moins emblématiques que nous révèle le texte mais aussi l'image. Il faut en effet souligner la qualité du choix des illustrations, bien placées en regard du texte, malheureusement desservies par une piètre qualité de reproduction en grisé, notamment pour les cartes très peu lisibles. Ainsi nous sont révélés des lieux méconnus tels que le foyer de la coopérative l'Avenir à Louvigné-du-Désert (p. 65), l'usine d'automobiles Quinton à Rennes (p. 169), la gobeletterie de la Haye d'Iré en Saint-Rémy-du-Plain (p. 153) ou le logement patronal de la fromagerie de Montauban-de-Bretagne (p. 230)... Il est vrai que les bâtiments du xx^e siècle se prêtent moins à l'admiration : telle minoterie (p. 166) est moins évocatrice (romantique ?) que le moulin de la page précédente... Mais l'auteur sait nous faire partager sa passion pour un sujet austère et nous convaincre de sa pertinence, même dans un territoire qui n'est pas une terre de grande industrie. Il reste à espérer que toute la Bretagne soit bientôt dotée d'un tel recensement et que, comme l'auteur y insiste en conclusion, celui-ci débouche sur une politique raisonnée de conservation.

Bruno ISBLED

Les étrangers dans l'ouest de la France (xviii^e-xx^e siècle). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 109, année 2002, n° 4, Presses universitaires de Rennes.

Il s'agit des actes du colloque organisé à Cholet en juillet 2002, par le RESEMO, (REgulations Sociales Et Migrations dans l'Ouest), un groupe

de recherche intégré au centre d'histoire de régulations sociales de l'université d'Angers, UPRES EA 1710. C'est sa première manifestation.

Alors que l'immigration, contrôlée ou clandestine et l'intégration des immigrés alimentent presque quotidiennement l'actualité nationale et servent d'arguments électoralistes au Front national, voilà un livre qui propose des informations et une réflexion intéressantes. Il se situe dans la recherche historique toute récente de l'immigration, impulsée par des historiens mais aussi des juristes, politologues et sociologues. Les premiers livres de synthèse ne datent que de quelques années (R. Schor : *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, 1996 ; E. Temime : *France terre d'immigration*, 1999 ; M.-C. Blanc-Chaléard : *Histoire de l'immigration*, 2001). Après *Lorraine terre d'accueil et de brassages des populations* (Nancy, Metz, 2000), c'est le deuxième colloque sur ces sujets.

Le choix de l'Ouest de la France peut étonner : en effet loin des frontières terrestres, dépourvues de grandes industries qui ont drainé la main-d'œuvre extérieure, région de forte ruralité et de forte natalité, l'exode rural y a longtemps prédominé sur l'immigration étrangère. Mais il est d'autant plus intéressant d'y étudier des cas (souvent d'envergure réduite) que c'est «une terre atypique d'immigration», selon le titre de l'introduction à l'ouvrage et que la situation géographique en a souvent fait une zone de regroupement des «indésirables». La source essentielle pour ces recherches est la correspondance administrative. Son abondance, malgré souvent le faible nombre d'individus concernés, révèle l'effort de conceptualisation et l'ampleur de l'adaptation par l'administration, aux XIX^e et XX^e siècles.

La composition du livre est chronologique :

- 1 – Les réfugiés politiques jusqu'à la fin du XIX^e siècle
- 2 – Les micro-immigrations économiques au XIX^e et début du XX^e siècle
- 3 – Les étrangers dans l'Ouest pendant les deux guerres mondiales
- 4 – Approches régionales contemporaines

Il nous paraît plus intéressant, pour ce compte-rendu de regrouper les éléments qui permettent d'affiner les concepts de réfugiés, d'étrangers, d'immigrés.

Le concept moderne de réfugié se forge à la suite des mouvements révolutionnaires de 1830 et 1848 : chassé de son pays (dont il ne peut attendre aucune aide), le réfugié sollicite l'asile, reçoit des secours officiels, qui permettent aussi de le contrôler.

Cependant c'est déjà le cas au XVII^e siècle des réfugiés jacobites et particulièrement des Irlandais catholiques partisans de Jacques II, vaincus par Guillaume III, qui choisissent l'exil sous la protection de Louis XIV. C'est un déplacement massif (16 000), pour raisons politiques, d'élites

sociales. L'exil est sans retour. L'accueil est bon étant donné la parenté des cultures, et deux générations suffisent à l'intégration.

Entre 1829 et 1834, des réfugiés portugais, surtout des militaires, sont installés dans des petites villes de Bretagne, « concentrés » dans deux dépôts en Ille-et-Vilaine, aidés mais seulement jusqu'au dénouement de la guerre civile au Portugal.

Après 1830 et 1848, la Bretagne a accueilli des réfugiés politiques polonais, portugais, italiens, assignés à résidence dans ces petites villes (Fougères, Dol, Dinan...). Ils sont peu nombreux et la plupart ne posent pas de problèmes ; certains poursuivent leurs études ou activités passées. Luigi Odorici, professeur de littérature à Modène, finit par devenir conservateur de la bibliothèque de Dinan et se classe parmi les érudits locaux.

Des 45 républicains italiens arrivés à Saumur en 1845, aidés par la municipalité et les habitants, la plupart repartiront dès l'amnistie de 1846, mais une petite colonie transalpine, des artisans et commerçants, s'installe. L'un d'eux fera fortune avec son élixir « Angelo » et, en 1848, on le voit rendre hommage en public à la France républicaine.

Les immigrés motivés par des raisons économiques, pauvreté du pays d'origine, possibilité de travail dans le pays d'accueil, ne bénéficient pas d'un accueil officiel mais d'une surveillance qui devient de plus en plus tatillonne dans la première moitié du xx^e siècle.

Les immigrés italiens, venus du nord-est de l'Italie vers le Morbihan, entre 1879 et 1939, trouvent emploi dans le bâtiment, s'intègrent parfaitement, épousent des Françaises (on note jusqu'en 1927 l'aberration administrative qui fait épouser à ces femmes la nationalité de leurs maris : quatre Bretonnes en coiffe figurent ainsi dans les dossiers des étrangers !). Une grande proportion de naturalisations confirme l'intégration rapide. Peut-on rappeler le rayonnement depuis Rennes de l'entreprise Odorico et le succès du mosaïste Isidore Odorico ?

Une étude s'attache à l'origine et au développement d'une filière migratoire marocaine vers Angers dans les années 1960 : un premier migrant arrivé par hasard à Angers fait venir parents, amis ; contrats de travail, regroupement familial aboutissent à une communauté, d'abord localisée puis dispersée, de plus de 400 personnes. L'impact dans la ville d'origine, Beni Ayatt, est bénéfique (originalité et intérêt de cette étude qui porte sur les deux versants migratoires).

Quand la migration reste peu nombreuse, on ne parle pas d'immigré, mais d'étranger. À Cholet par exemple, où des Allemands, Suisses, Polonais sont arrivés seuls, entre 1850 et 1914, ont exercé leur métier, épousé des Françaises et sont souvent naturalisés. Leur présence ne modifie en rien les comportements sociaux de la population autochtone.

Les notions d'immigrés et d'étrangers sont très relatives : Aux Ardoisières de Trélazé, entre 1880 et 1950, ce sont les Bretons, que la commission des Ardoisières va recruter en Bretagne même, qui sont les véritables immigrés. Les dossiers ne les classent pas «étrangers», mais parlent d'«immigrants» et de «rapatriés». Et ils sont l'objet de tout un vocabulaire dépréciatif caractéristique : «incurable malpropreté», imprévoyance, dangerosité sanitaire (la tuberculose fait des ravages) ; «leur langue, leurs coutumes, leurs habitudes alimentaires les distinguent». Les témoignages recueillis sont éloquents : «On m'a dit comme à tout immigré que je venais manger le pain des Français» dit l'un d'eux. L'étude vaudrait méditation pour bien des intolérants d'aujourd'hui.

Les guerres engendrent des circonstances propices à mêler les comptes et exacerber les réactions.

De 1914 à 1918, les réfugiés perçus comme des étrangers reçoivent en général un accueil solidaire du moins au début, car avec la durée de la guerre, des accusations d'oisiveté servent d'argument aux municipalités pour refuser une aide.

Le cas des Alsaciens-Lorrains internés dans les camps du Finistère de 1914 à 1919 est particulier. Sauf naturalisation antérieure, ils sont d'abord confondus avec les «Austro-allemands». Appréhendés un peu partout, ils sont «concentrés» dans des forts, couvents, conserveries ; à l'Île Longue 1 600 dans une baraque jusqu'en 1916. Ils sont ensuite séparés des Allemands et assimilés en théorie aux réfugiés mais la méfiance règne souvent.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, dans le département de la Vienne (comme ailleurs) 4 000 prisonniers allemands regroupés en commandos travaillent à la reconstruction du pays. À la demande des maires, le placement se fait chez les cultivateurs. En 1947, avec la possibilité de devenir travailleurs libres, plus de 541 restent dans la Vienne.

En Maine-et-Loire, pendant la deuxième guerre mondiale, les juifs forment une petite communauté (400 en 1942) surtout composée de réfugiés d'Europe centrale et de réfugiés dits «des côtes» ; ils sont arrivés depuis le début de la guerre (les juifs autochtones sont peu nombreux). Angers étant alors une capitale de l'administration allemande et l'administration angevine de l'État français particulièrement serviable à l'occupant, la plupart seront déportés.

L'accueil des soldats américains à Saint-Nazaire pendant la première guerre mondiale et au Havre à la Libération présente une étonnante similitude : présence très visible, engouement initial pour les Sammies ou pour les libérateurs, puis rapide dégradation des relations (flambée des prix, prostitution, frictions diverses). Un rapport de 1945 va même jusqu'à affirmer que «les Boches se tenaient mieux que les Américains».

Un compte-rendu de lecture un peu long, mais il porte sur les seize contributions qui composent les actes de ce colloque, toutes très riches et porteuses d'enseignement citoyen.

Denise DELOUCHE

Alain GALLICÉ, *Guérande au Moyen Âge. Guérande, Le Croisic, le pays guérandais du milieu du XIV^e au milieu du XVI^e siècle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 415 p.

Désormais classée « ville d'art et d'histoire », Guérande occupe, on le sait, même si elle ne se situe pas au niveau de Nantes, Rennes ou Vannes, une place de premier plan dans l'histoire du duché de Bretagne. Les études relatives aux villes, aux marais salants, au commerce maritime, à l'État breton, aux monnaies, à l'architecture militaire et religieuse la projettent à juste titre sur le devant de la scène. Paradoxalement, en dépit de cette importance, aucun véritable ouvrage de synthèse ne lui avait été jusqu'à présent consacré. Issu d'une thèse soutenue à Brest en 2000, le livre que publie Alain Gallicé vient judicieusement combler cette lacune. Comme l'indique clairement le sous-titre, son propos ne se limite pas, au reste, à la seule ville close mais envisage tout le pays guérandais, incluant naturellement Le Croisic dont l'émergence est l'un des faits majeurs de la période considérée.

Pour conjointre tous les éléments explicatifs de la formation et de l'évolution du *terrouer* guérandais, l'ouvrage est en effet d'abord et fondamentalement une étude de géographie historique. Tout en centrant son étude sur la fin du Moyen Âge, l'auteur s'est efforcé d'appréhender dans la longue durée la genèse du pays et de ses structures. Par-delà les traces archéologiques d'établissements humains aux temps protohistoriques et l'impact de l'occupation romaine, c'est évidemment l'héritage du haut Moyen Âge qui retient son attention. Avec la naissance de Guérande, la christianisation, effective à partir du IV^e siècle, l'immigration bretonne au second VI^e siècle et la création des marais salants, la période est décisive dans la formation du pays. Évoquant les premières salines, dont les plus anciennes mentions textuelles figurent dans le cartulaire de Redon, Alain Gallicé laisse percer un certain scepticisme quant à la fiabilité des indices archéologiques et linguistiques témoignant d'une expérimentation de la technique solaire de production du sel dès les premiers siècles de notre ère. Passé l'épisode des invasions normandes, les siècles féodaux sont marqués par l'amarrage de la presqu'île à l'espace nantais et par la mise en place des structures seigneuriales. Dans le même temps, le développement de deux productions commerciales majeures, le vin et surtout le sel, contribue à l'ouverture maritime et au dynamisme d'un pays qui, également par sa